

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Les établissements d'enseignement supérieur, membres de l'Institut InnovENT-E, ont pour mission de former des jeunes pour l'ensemble des entreprises, quel que soit leur taille, leur secteur d'activité et leur implantation géographique. Les TPE-PME-PMI ont toute leur place dans cet environnement d'autant que nous remarquons la volonté des jeunes d'avoir un travail qui ait du sens, dans un environnement « humain », avec une flexibilité et une écoute où ils pourront évoluer. Les établissements sont dotés de services/direction entreprises qui proposent différents dispositifs aux entreprises afin de mettre en relation le monde économique et les étudiants.

Ainsi, dans un objectif de faire se rencontrer les différentes parties prenantes et plus spécifiquement de permettre aux jeunes d'être immergés dans l'entreprise et à celle-ci de tester et former à sa culture un étudiant, sachant que le but final est de le recruter, existent :

- **Les stages du parcours ingénieur cycle étudiant**, tout au long des 5 années de formation : stages de découverte, de technicien, de spécialité et d'ingénieur

L'intérêt financier est une gratification pour le jeune dès lors que le stage est de 2 mois consécutifs, minimum de 4,05 €/h/s (environ 600 € par mois).

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

- L'alternance dans l'enseignement supérieur (bac+2 à 6) a augmenté de 20% en un an et de 78% en deux ans notamment avec

le contrat d'apprentissage : véritable moyen de recrutement, plutôt à long terme, il permet à l'entreprise et au jeune de développer ensemble leurs compétences d'un côté de transmission et prise de recul, de l'autre, d'innovation et nouveau regard.

le contrat de professionnalisation : levier de recrutement à court terme, considéré comme une période d'essai, permet à chacune des parties de se découvrir et de vérifier leur compatibilité : intérêt du poste, implication / intégration, sens de la mission ... ce que nous avons vu précédemment avec Shani.

L'intérêt financier est la prime de l'Etat de 6000 € reconduite en 2024 et une rémunération en fonction de l'âge et du diplôme préparé par le jeune (maximum légal 100% du SMIC pour) avec une réduction des charges sociales.

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Certains établissements proposent des formations à destination de demandeurs d'emploi, souvent à des personnes en reconversion. Celles-ci sont à la recherche d'entreprise d'accueil notamment pour

- Les stages du parcours mastère cycle stagiaire de la formation professionnelle

L'intérêt financier est que l'entreprise ne rémunère pas le stagiaire ; il l'est par la Région ou Pôle Emploi.

L'intérêt professionnel : la plupart des candidats ont un vécu/ une expérience passée qui leur donne multiples compétences.

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Comment approcher les jeunes, comment être dans le répertoire des partenaires des établissements d'enseignement supérieur ?

Pour du recrutement étudiants / alternants / diplômés

- Stage dating (gratuit ou payant) en direct auprès des jeunes ou par votre fédération/cluster/pôle de compétitivité
- Job dating (idem)
- Journée des métiers
- Rencontre alumni / diplômés
- Accès au career center des écoles
- Réseaux sociaux / LinkedIn écoles
- Association de diplômés

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Pour intervenir / se faire connaître auprès des étudiants

- Confier un projet à un groupe d'étudiant dans le cadre de leur cursus (ex : PIC INSA - démarche MIND à l'UTT)
- Fournir un sujet / défis d'innovation dans un temps limité dans le cadre de challenges animés par/avec des entreprises, ex 48h pour faire vivre des idées, Data days, cyberweek, Innovation Crunch Time, UTBM et UTT
- Témoigner de son parcours
- Participer à des séances de présentation des métiers / secteurs / entreprises / simulations d'entretien
- Animer une séance de formation sur un thème particulier
- Sponsoriser un évènement d'une association étudiante / gala de fin d'année
- Désigner un **ambassadeur dans votre entreprise, diplômé de l'école**
- Etre intégré dans un pôle de compétitivité / cluster ... présent dans les écoles
- Participer aux entretiens de recrutement dans certaines écoles
- Etre membre de jury d'examen
- Etre mécène des programmes des fondations partenariales des écoles (ex : bourses / défiscalisation)

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Pour développer des compétences, un réseau, être repéré auprès des établissements d'enseignement :

- Stage environné
- Thèse CIFRE
- Séminaires thématiques
- Consortium de recherche

Pour valoriser ses compétences :

- Mise en avant du témoignage d'une PME

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Pour sensibiliser les jeunes dès le plus jeune âge, InnovENT-E a mis en place CAP InnovENT-E, dispositif qui repose sur la mise en place

- d'un jeu de sensibilisation sur l'innovation à destination des collégiens, lycéens et de tout partenaire souhaitant traiter le sujet de l'innovation dans les PME-PMI
- d'une mobilisation des PME-PMI par la CPME pour accueillir des collégiens lors du stage de 3^{ème}

En conclusion

- **Se faire connaître des établissements scolaires et d'enseignement supérieur**
- **Participer comme vos agendas le permettent aux événements / actions mis en place**
- **S'appuyer sur vos collaborateurs / mieux les diplômés qui sont les meilleurs ambassadeurs**
- **Accueillir dans de bonnes conditions les stagiaires, apprentis et salariés**

Les dispositifs de mise en relation « Ecoles et Entreprises »

Chaque établissement, membre de l'Institut InnovENT-E, dispose d'un service Relations Entreprises / Partenariat

Liste des contacts

Etablissements InnovENT-E					
CESI	Elodie PILLON	epillon@cesi.fr			
INSA Centre Val de Loire	Cécile PREVOST	cecile.prevost@insa-cvl.fr			
INSA Rennes	Catherine DANTY-SURIAM	catherine.danty-suriam@insa-rennes.fr			
INSA Rouen Normandie	Stéphanie PETIT	stephanie.petit@insa-rouen.fr			
Univrsité Orléans	Jean-Marc BAUCHIRE	jean-marc.bauchire@univ-orleans.fr			
Université de Pau etdes Pays de l'Adour	Christophe DERAİL	christophe.derail@univ.pau.fr			
Université Polytechnique des Hauts de France	Mourad ADEB	mourad.abed@uphf.fr			
Université Reims Champagne Ardennes	Jimmy MOREL	jimmy-morel@univ-reims.fr			
Université de Technologie de Compiègne	Leila MERGHEM	leila.merghem_boulahia@utt.fr			
Université de Technologie Belfort-Montbéliard	Leila MERGHEM	leila.merghem_boulahia@utt.fr			
Université de Technologie de Troyes	Leila MERGHEM	leila.merghem_boulahia@utt.fr			